EN CAP LOCALES, CHOISISSEZ DES CANDIDATS QUI VOUS DÉFENDENT

AVEC F.O., PRIORITÉ AUX AGENTS

Les CAP Locales sont consultées sur toutes les questions concernant votre carrière en préparation des CAP nationales et sont compétentes de plein exercice pour les mutations au sein d'une même RAN, pour les recours en matière d'évaluation professionnelle ou encore dans les cas de refus du temps partiel.

Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants compétents, tenaces et au fait des réalités des services des Finances Publiques qui veulent que les droits de chacun soient respectés . C'est le cas des candidats présents sur les listes de la section **F.O.-DGFiP** : ils partagent et vivent également les réalités quotidiennes auxquelles nous devons tous faire face pour assurer le service public. Ce sont des femmes et des hommes expérimentés ayant comme priorité constante de faire respecter les droits de tous les agents, sans parti pris ni dogmatisme.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour obtenir leur satisfaction.

Forts de la place de **F.O**. comme première organisation dans la Fonction Publique de l'Etat, les candidats **F.O.-DGFiP** peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative, qu'ils soient locaux, nationaux ou ministériels.

La mandature qui s'achève aura été marquée par l'harmonisation progressive des règles de gestion des personnels, parfois porteuses, pour certains d'entre vous, de beaucoup de bouleversements, voire de déconvenues. L'administration avait promis que tout le monde serait gagnant avec ces nouvelles règles, Loin s'en faut et il est vite apparu, notamment pour les agents en poste dans les COM que ces règles ne correspondaient manifestement pas ni aux aspirations des personnels, ni à l'organisation des services dans ces territoires.

L'action des représentants locaux et nationaux FO-DGFIP au cours de cette mandature a été prépondérante et elle a permis de faire modifier favorablement les règles de gestion des agents en poste dans les COM en instituant notamment une liste prioritaire et une priorité de retour pour les agents résidents et l'abandon des affectations au seul critère de l'ancienneté administrative. L'action des élus FO-DGFIP, seul syndicat présent dans toutes les CAP Locales et les CAP Nationales s'est aussi traduit par des résultats positifs pour les agents, notamment en matière d'affectations ou de recours de notation.

Les conditions d'élaboration du dernier mouvement de mutations sont la démonstration de ce besoin d'évolution des règles de gestion. Il y a urgence à remettre les revendications portées par **F.O.-DGFiP** en discussion :

- **2 véritables mouvements de mutations par an**, ce qui permettrait d'améliorer la prise en compte de la vacance d'emplois ;
- **Le « droit au retour » pour tous**, c'est à dire l'affectation dans le département d'origine pour les collègues promus par concours interne, concours interne spécial ou liste d'aptitude ;
- La **titularisation** pour les agents contractuels « permanisés » ;
- Pour le classement des demandes prioritaires, **prise en compte de l'ancienneté du motif de priorité**.

Le 4 décembre 2014, par votre vote, vous conforterez la capacité des élus **F.O.** à obtenir que chacun bénéficie d'améliorations concrètes. En votant pour les candidats **F.O.-DGFiP**, vous enverrez ainsi un message clair à l'administration sur votre volonté de changement et d'amélioration des règles de gestion.

Avec FO la force syndicale DGFiP

LE 4 DÉCEMBRE

FAITES ENTENDRE

VOTRE VOIX

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1	- **DOVIL Henri**	AAP 1ère classe	Paierie Nouvelle-Calédonie
2	**- GENET Bernard**	AAP 1ère classe	Trésorerie Province Iles
3	**- CORNET Christian**	AAP 1ère classe	Trésorerie Centres Hospitaliers
4	**- HUEDRO Edouard**	AAP 1ère classe	Trésorerie Province Nord
1	**- KARTOTAROENO Simone**	AAP 2ème classe	Paierie Nouvelle-Calédonie
2	**- BOUTEILLER Leïla**	AAP 2ème classe	Paierie Nouvelle-Calédonie
3	**- GASTINEL Mylène**	AAP 2ème classe	Trésorerie La Foa
4	**- BAS Christine**	AAP 2ème classe	Trésorerie Province Sud

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1	**- DELBAUVE Alain**	Cont. Principal	DFiP – Informatique
2	**- LANSIAUX Jacqueline**	Cont. Principal	Paierie Nouvelle-Calédonie
3	**- THOUX Gil**	Cont. Principal	DFiP – Informatique
4	**- BOUYER Martine**	Cont. Principal	Trésorerie Province Sud
1	**- MARDJI Edie**	Contrôleur 1ère cl.	Trésorerie Province Sud
2	**- CHEUNG YAN Daniel**	Contrôleur 1ère cl.	Trésorerie Province Nord
1	**- MONTAUT Pascale**	Contrôleur 2ème cl.	Trésorerie de La Foa
2	**- HNEPEUNE Maria-Pasikate**	Contrôleur 2ème cl.	Trésorerie Province Sud
3	**- OLIVE Katia**	Contrôleur 2ème cl.	Trésorerie Centres Hospitaliers
4	**- RUTILY Joël**	Contrôleur 2ème cl.	DFIP - Dépenses

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1	**- ROLLAND Julie**	Inspecteur	DFiP – Dépôts Financiers
2	**- LAHAUT Yannick**	Inspecteur	Secrétaire FO-DGFIP NC
3	**- LAMPERTI Véronique**	Inspecteur	DFiP – CQC
4	**- PLAZIAT Jean-Marc**	Inspecteur	Trésorerie Province Nord

Retrouvez-nous sur notre site web local
http://www.fo-dgfip-sd.fr/162/

SYNDICAT CERTIFIÉ - 100% LIBRE ET INDÉPENDANT

LE 4 DÉCEMBRE VOTEZ FO DGFiP

Ce document n'est pas un bulletin de vote. Le jour du scrutin, ne faîtes ni rature ni panachage sur votre bulletin.